



USA / Présidentielle 2016

Trump triomphe, le processus

Donald Trump a été élu 45^e président des Etats-Unis à l'issue de l'élection présidentielle du 08 novembre 2016 qui s'est tenue aux Etats Unis d'Amérique. Les citoyens américains ont voté, contre toute attente, pour que Donald Trump devienne leur président. Le candidat républicain a comptabilisé, selon des résultats, 290 grands électeurs tandis que sa rivale démocrate, Hillary Clinton, en a obtenu 228. Juste après sa victoire, Trump a, dans sa première prise de parole en tant que président élu, déclaré qu'il sera ...

PP 6&7

GOVERNANCE



Parlement Le gouvernement parle enfin Wacemgate face aux députés

Le gouvernement togolais s'est prêté hier jeudi à l'Assemblée nationale à un exercice de questions - réponses. Face aux députés, le ministre de l'Economie et des finances, M. Sani Yaya, représentant le gouvernement s'est défendu comme ...

P 3

Après le sommet de l'UA
Place au forum de l'AGOA

P 2

ALIMENTATION

Ces repas qui suscitent la curiosité



P11

LIVRE

La troisième œuvre de Kouméalo Anaté dédiacée



P 9

EDITORIAL

La victoire d'un modèle démocratique

La surprise, et surtout la mauvaise surprise, est sérieusement partie intégrante de l'art de pratiquer, de mener et enfin de gagner en politique. On avait tous tendance à l'ignorer, quand, par un cinglant deus ex machina Donald Trump nous l'a tous rappelé avec sa victoire, ô combien étonnante, à la présidentielle américaine dont les résultats ont été livrés hier aux premières heures.

C'est incroyable ! Le candidat qui a porté et supporté des mois durant tous les noms d'oiseau est aujourd'hui reçu avec tous les honneurs - en attendant...

P 3

tm ► **SOMMAIRE**



Côte d'Ivoire / Nouvelle
Constitution
**Ouattara
promulgue la
3ème République**
P 4



Semaine
mondiale de
l'entrepreneuriat
**Séances
d'incubation au Togo**
P 5



Musique
**Concours des
meilleurs
instrumentistes
d'Afrique**
P 9



FTF / Préparatif
de la CAN 2017
**Problèmes autour
des équipements**
P 10



Media / CEDEAO
**Rencontre des
maisons et centres
de presse**
P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_ LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant
Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima
Elom Hounkpati

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation



Après le sommet de l'UA

Place au forum de l'AGOA

De rendez-vous internationaux en rendez-vous internationaux, notre capitale, Lomé, qui vient d'abriter un important de l'Union africaine sur la Sécurité et la sûreté maritimes, va accueillir l'année prochaine le Forum de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA). Le Conseil des ministres tenu mardi dernier a annoncé l'organisation de la tenue de ce forum qui réunira plusieurs personnalités. Le choix porté sur le Togo a été acté en septembre dernier lors de la dernière rencontre des pays membres de l'AGOA. 1000 délégués sont attendus à Lomé pour réfléchir les questions de développement et sur la croissance

Voici un extrait du communiqué

Le conseil des ministres s'est tenu, ce mardi 08 novembre 2016, au Palais de la Présidence de la République, sous l'autorité du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. Au cours des travaux, le conseil a examiné en 1ère lecture un avant-projet de loi, adopté deux (02) décrets, écouté cinq (05) communications et des divers.

Le projet de loi examiné en 1ère lecture par le conseil porte révision de la loi N°2004-005 du 23 avril 2004 relative à la protection sociale des personnes handicapées. Le premier décret adopté par le conseil porte organisation et fonctionnement du spectre des radiofréquences au Togo (ANRS). S'inscrivant dans la démarche de renforcement du cadre réglementaire et institutionnel ainsi que de la modernisation des infrastructures et des services du

économique en Afrique. « Une délégation américaine est attendue dans les prochains jours dans notre pays afin de finaliser un chronogramme de l'organisation de cette réunion pour laquelle notre pays a déjà entamé les préparatif », a indiqué le conseil des ministres.

Pour rappel, l'AGOA a été voté en 2000 par l'administration américaine. Il est considéré comme le pilier central des relations économiques entre les États-Unis et l'Afrique sub-saharienne, offrant un accès en franchise de droits et sans contingents au marché états-unien à plus de 6000 produits d'Afrique sub-saharienne.

secteur de postes et de télécommunications, le présent décret, pris en application de la loi N°2012-018 du 17 décembre 2012, porte organisation et fonctionnement de l'agence nationale du spectre des radiofréquences. Cette agence a pour mission d'assurer l'attribution des fréquences aux différentes administrations et autorités affectataires, la gestion et l'assignation des fréquences radioélectriques nécessaires aux réseaux de diffusion sonore et télévisuelle ainsi que la coordination des fréquences aux frontières du Togo et les positions de notre pays à l'international.

Le deuxième décret pris par le conseil porte organisation et fonctionnement du ministère de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative et fixe les attributions dudit ministre.

Suite à la page 3

Doufelgou / Jouets et kits d'accouchement offerts

L'ONG Bornefondon Togo a offert des kits de jouets à 28 jardins d'enfants dans les 5 cantons de la commune de Doufelgou et des kits d'accouchement aux USP.

En ce qui concerne les jouets, ils viennent renforcer le matériel éducatif et ludique des jardins d'enfants et permettront de donner une éducation de qualité à la petite enfance dans la localité. Les kits d'accouchement permettront d'améliorer la prise en charge des malades en cas d'urgences dans les formations sanitaires. Le préfet Zato Kourah a remercié le donateur pour ces actions qui cadrent avec la politique du gouvernement en matière de l'éducation et l'accès aux soins de qualité.

Kloto/Sommet sur la sécurité / Appel à la vulgarisation

Un atelier de sensibilisation sur l'appropriation et la vulgarisation des acquis du sommet de l'UA à Lomé sur la sécurité, la sûreté maritimes et le développement en Afrique a regroupé le vendredi 4 novembre dernier à Kpalimé les radios communautaires de l'intérieur du pays.

L'atelier organisé par le forum des Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (Ja.Sé.Ma.) a pour objectif d'amener les journalistes des radios communautaires de l'intérieur du pays à cerner les contours et les retombées du sommet de Lomé. Il s'agit de susciter l'implication effective des journalistes sur la vulgarisation des acquis de ce sommet.

Tône / Lancement de la collecte du coton grain

La campagne nationale de la collecte du coton grain pour le compte de l'année 2016-2017 a été officiellement lancée le 03 novembre 2016 à Docle, dans la localité de Tandjouaré. La cérémonie a été présidée par Nana Adam Nanfamé, le directeur général de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT). Ce lancement s'inscrit dans le cadre du démarrage de la commercialisation primaire du coton grain en cours sur toute l'étendue du territoire national. A Docle, comme dans plusieurs autres localités, des points de collecte ouverts à cet effet. Le directeur de la NSCT s'est ensuite rendu à l'usine d'égrenage de coton de Dapaong pour constater le fonctionnement des machines activités. Il a saisi cette occasion pour encourager le personnel de l'usine.

Rassemblés par Elom H. (Stagiaire)

Kozah - Cheptel / Vaccination et sensibilisation

Le ministre de l'Agriculture de l'élevage et de l'hydraulique, le Colonel Ouro Koura Agadazi a procédé le 04 novembre 2016 au lancement des campagnes de vaccination contre le charbon bactérien qui est une peste des petits ruminants et la maladie de newcastle chez les volailles.

La cérémonie a été couplée de la réunion transfrontalière Togo-Bénin sur la lutte contre le charbon bactérien. A cette occasion le ministre et sa suite ont mené une sensibilisation sur l'importance de la vaccination, le seul moyen efficace pour améliorer la couverture sanitaire du cheptel. Dans la foulée, vingt-cinq (25) béliers géniteurs ont été distribués aux éleveurs.

Dapaong / L'huilerie de Pana réhabilitée

Le projet de réhabilitation de l'huilerie artisanale de la localité de Pana a été lancé le 28 octobre 2016 dans le milieu. Cette réhabilitation est l'œuvre de plusieurs ONG dont l'ONG Avenir des Jeunes Filles de Dapaong (AJFD). Porté par des femmes productrices, ce projet a pour objectif d'augmenter le revenu des populations afin d'améliorer leurs conditions de vie. Les activités vont démarrer par l'organisation des femmes bénéficiaires en une coopérative conformément à l'acte uniforme de l'OHADA ; puis suivra les travaux de réhabilitation de l'huilerie. Bientôt, le marché de Pana, des marchés environnant et le grand marché de Dapaong seront approvisionnés en huile d'arachide, du beurre de karité et des gâteaux épicés.

Golfe / Un bureau du culte Vaudou installé

La Fédération Nationale des Cultes Vaudous et des Traditions du Togo (FNCVTT) a installé le 6 novembre dernier son bureau cantonal à Baguida. Composé de 15 membres, avec pour président Agbodji Koffi Assiongbon, le bureau cantonal a pour mission de vanter les mérites du culte Vaudou, qui est une pratique ancestrale, de démentir les idées selon lesquelles, le Vaudou serait une pratique dont se servent des individus pour nuire à leurs prochains et de raffermir les relations entre les couvents du canton. M. Assiongbon a invité ses collaborateurs aux respects des normes Vaudous. A cette cérémonie, des attestations ont été remises à des prêtres et prêtresses du canton de Baguida pour leurs efforts de valorisation des pratiques vaudous.

Edito

...bien sûr la passation – sur le piédestal le plus élevé et donc le plus visible de la planète Terre : celui de la première puissance du monde. Et ironie du sort, le sulfureux Trump ! est très vite devenu, Trump, l'imprévisible ! Trump, le savant joueur ! etc. Les chrétiens se moqueraient bien, en nous flanquant par exemple la célèbre formule biblique : « La Pierre qui a été rejetée est devenue la Pierre angulaire... ».

Nous sommes très nombreux de par le monde à nous morfondre après

cet échec de Hillary, même sans raison pour beaucoup. Nous aurions aimé que cela ne soit pas vrai, nous aurions même espéré un scénario à la Gabonaise – avec une candidate Clinton avançant des preuves pour contester des comptages de suffrages – ou encore un scénario à l'Ivoirienne, avec un pro Clinton, déchirant en direct sur des écrans des résultats auxquels il n'adhère....

Sauf que tous ces bas et vils scénarii, analysés et décryptés à l'aune de ce qui vient de se passer aux USA, permettent de voir deux (2) cultures

démocratiques diamétralement opposées, aux antipodes l'une de l'autre. On a par exemple vu des partisans de Hillary Clinton, une fois qu'ils voyaient l'échec de leur candidate venir, faire le choix d'aller savourer leur bière sans trop s'embarrasser de quoi que ce soit. Pendant que nous autres, sur le continent de Barack Obama, nous nous fondions presque en larmes....

La victoire de Trump, quoi qu'on en dise est la victoire d'un modèle démocratique bien huilé, qui fait toujours ses preuves et qui ne

souffre d'aucune contestation. C'est le modèle qui veut qu'on choisisse 500 grands électeurs, désignés par les instances des partis, qui à leur tour choisissent le Président dans un suffrage indirect. Même si ces 500 sont affiliés aux partis et leur vote connu à l'avance. On pourra contester ce filtre entre le citoyen et le chef d'Etat. Mais la démocratie américaine est ainsi faite et ça gagne ! Et en Afrique, quels sont nos modèles au juste ?

Dieudonné Korolakina

Défection au CAR Quelle couleur aura le parti de Me Dodji Apévon ?

Entre Me Paul Dodji Apévon et le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), la rupture est consommée. Pour l'ancien président de ce parti d'opposition, le retour n'est plus envisageable. Ce dernier préconise d'ailleurs de porter sur les fonts baptismaux un nouveau parti politique.

Avec l'élection d'un bureau provisoire, il y a quelques semaines, la crise au sein Comité d'Action pour le Renouveau(CAR) était en train de connaître un dénouement. Deux possibilités s'offraient alors au désormais ex président du parti. La première, pour Me Apévon était de réagir en s'opposant à cette décision des responsables de fédération du parti et mettre tout en œuvre, contre vents et marées, afin de se maintenir à sa tête.

Deuxième scénario, c'était de se retirer afin de créer son propre parti politique. Sauf que ce scénario aurait été mal interprété, considéré comme une rébellion et faire perdre confiance à Apévon. C'est fort de cela que son art politique a consisté à poussé ses détracteurs jusqu'à l'erreur qui

devient aujourd'hui le sauf-conduit légitime qui ouvre à l'avocat le droit de créer son parti. Même si on lui avait longtemps prêté cette intention, désormais c'est avéré. Et il n'est plus que question de jours ou d'heure. En tout cas, Me Apévon ne s'en est pas caché, au détour d'une intervention sur RFI, il y a quelques jours comme pour dire que les intentions qu'on lui prêtait étaient bien fondées.

« Ils sont un groupe et ils ont fait leur réunion et mis en place un nouveau bureau sans nous. Eh bien, nous sommes obligés d'aller nous aussi à quelque-chose. Ne soyez pas surpris demain, si vous entendez que nous lançons un nouveau parti », a fait savoir, sans équivoque, Me Apévon.

Mentor hier, ennemi aujourd'hui

« Je crois que là où nous sommes arrivés aujourd'hui, la réconciliation n'est plus possible... Celui qui a été le premier président du parti et que j'ai remplacé, après avoir fait un certain nombre d'années, veut revenir dans des conditions bizarres. Nous avons proposé d'aller au congrès pour régler le problème, il a refusé. Après, il retourne la situation contre moi pour dire que c'est plutôt moi qui refuse le congrès », a ajouté Me Apévon à propos de ses relations avec son mentor Me Yaovi Agboyibo.

Une chose est sûre, pour Me Apévon, un retour au sein de ce parti n'est plus envisageable. La seule option reste la création d'un parti avec les quelques partisans toujours acquis à sa cause. Un

scénario fort pareil à celui ayant abouti à la création de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) dont le président Jean Pierre Fabre et la plupart des membres ne sont que de dissidents issus de l'Union des Forces pour le Changement (UFC).

Pour l'heure, beaucoup de questions taraudent l'esprit des populations. Un nouveau parti de Apévon est-il opportun ? Est-ce la solution ? va-t-il, contrairement à ce qu'il soutenait sur RFI, rejoindre une autre formation politique ou va-t-il réellement créer enfin un nouveau parti ? Possède-t-il l'aura nécessaire pour porter un parti ? Et quelle sera la couleur ? Bien courageux qui pourra risquer de tentatives de réponses à ces questions. Surtout que l'avènement de Trump à la tête des Etats-Unis finit de montrer qu'en politique, tout n'est pas mathématique. et que des mauvaises surprises, font partie des charmes du jeu que l'on nomme, la politique.

Zakari

Récente visite de Valls au Togo L'ANC se prononce

Le principal parti de l'opposition togolaise, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), s'est prononcé sur la récente visite que le Premier ministre français Manuel Valls a effectuée récemment à Lomé. Pour expliquer l'objectif de cette visite, l'ANC fait une mise au point selon laquelle Valls n'est pas venu apporter son soutien au pouvoir en place ni se substituer aux populations togolaises qui doivent prendre leurs responsabilités. Et ce en prenant appui sur des propos de Jean-Marie Le Guen, le Secrétaire d'Etat français chargé des relations avec le Parlement.

Dans la déclaration signée par Maître Isabelle Ameganvi, la présidente du groupe parlementaire ANC, il est précisé que la mise au point a été faite lors de la rencontre le 29 octobre dernier entre une délégation de parlementaires français et une délégation de l'opposition parlementaire togolaise.

La visite du Valls qui a été placée sous le sceau

de la coopération entre la France et le Togo et a été ponctuée par des rencontres avec les autorités togolaises. Mais, au cours de sa visite et eu égard à l'évolution qu'enregistre le Togo, le Premier ministre français a estimé que « Le Togo change, il change dans le bon sens. La France croit au Togo et la France veut une relation plus forte avec le Togo ».

En n'approuvant pas totalement la lecture que



Isabelle Ameganvi

le Premier ministre français a fait de la situation au Togo, l'ANC a cité Le Guen qui trouve que la France ne veut pas s'immiscer dans les affaires du Togo et que M. Valls n'est pas venu au Togo pour apporter son soutien au pouvoir en place ni se substituer aux populations togolaises qui doivent prendre leurs responsabilités.

Lors de cette rencontre, précisera Me Ameganvi, Jean-Pierre Fabre, le Chef de file de l'opposition togolaise après avoir apprécié l'initiative entreprise par des parlementaires français a ensuite profité de l'occasion pour parler de la situation socio-politique dans son pays.

Pour Fabre « la situation politique togolaise, continue d'être rythmée par la pratique permanente de l'arbitraire et de fraudes électorales. Malgré les engagements pris, le pouvoir en place refuse obstinément d'organiser les élections locales et de mettre en œuvre les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales prescrites par l'Accord Politique Global (APG) ».

Le leader de l'ANC n'a pas manqué de rappeler « le rejet par la majorité parlementaire du projet de loi de révision constitutionnelle introduit à l'Assemblée nationale par le gouvernement en juin 2014 et les manœuvres orchestrées à deux reprises, en novembre 2014 et en juillet 2016, par la majorité parlementaire à la Commission des lois, pour empêcher les propositions de lois de révision constitutionnelle de l'opposition d'arriver en plénière de l'Assemblée nationale ».

Carlos Amevor

Suite de la page 2

Le conseil a également été informé du prochain tournoi de l'UEMOA qui se tiendra au Togo du 26 novembre au 03 décembre 2016. Lancée en 2007, à l'initiative de la Commission de l'UEMOA, « la coupe de l'intégration Ouest Africaine » vise à créer un espace de brassage et de partage entre les peuples et les jeunes des huit (08) pays membres et à favoriser la culture de l'intégration, en rassemblant les équipes nationales de football desdits pays, composées exclusivement des joueurs locaux et évoluant dans l'espace communautaire.

Initialement prévue pour se tenir en novembre 2014, cette 7ème édition a dû être suspendue à cause de l'épidémie de fièvre à virus Ebola, au lendemain du tirage au sort effectué à Lomé le 27 septembre 2014.

Sous l'impulsion du Président de la République, l'UEMOA a renouvelé sa confiance au Togo pour abriter cette manifestation sportive, facteur de cohésion et d'intégration des peuples de l'espace de notre communauté Ouest Africaine.

Le conseil a également pris connaissance de la célébration au Togo de la journée mondiale de l'habitat dont le thème cette année est

« le logement d'abord ». Les manifestations relatives à cette journée s'étaleront du 10 au 12 novembre 2016 et se dérouleront sur le site de la cité Mokpokpo à Adidogomé. Ce site abrite la phase pilote du programme de construction des logements sociaux.

Le conseil a aussi été informé de la réunion des ministres chargés de la sécurité organisée par le conseil de l'entente dont la présidence est assurée par le Chef de l'Etat, du 08 au 11 novembre 2016 à Lomé.

Le conseil a pris connaissance également des conclusions de la réunion de l'Afreximbank tenue du 03 au 04 novembre dernier. Cette réunion qui a mobilisé certains membres du gouvernement, de Togo Invest et le secteur privé a permis d'aborder la problématique du financement des PME/PMI et du climat des affaires au Togo. Lors de cette rencontre des échanges directs ont eu lieu entre cette institution bancaire et les entrepreneurs togolais.

Enfin, deux décrets de nomination ont été pris au titre du ministère des enseignements primaire et secondaire et de la formation professionnelle.

Fait à Lomé, le 08 novembre 216

Le Conseil des ministres

Parlement / contrôle de l'action gouvernementale Le gouvernement parle enfin Wacemgate face aux députés

Le gouvernement togolais s'est prêté hier jeudi à l'Assemblée nationale à un exercice de questions – réponses. Face aux députés, le ministre de l'Economie et des finances, M. Sani Yaya, représentant le gouvernement s'est défendu comme un diable dans un bénitier sur des questions les plus brulantes, à l'instar de l'affaire du West African Cement (Wacem), et le scandale d'évasion fiscale, Panama Papers.

Au sujet du statut actuel de Wacem et par rapport aux spéculations qui faisaient s'interroger sur l'appartenance ou non de cette société à la Zone Franche, le ministre Yaya, selon une information rapportée par Togobreaknews, a levé l'équivoque en soulignant que la société en question appartient bel et bien à la Zone Franche et qu'elle bénéficie des mêmes avantages que les autres sociétés membres de la Zone Franche.

En ce qui concerne l'épineuse question de l'actionnariat à Wacem, le ministre de l'Economie par souci de protéger l'identité des actionnaires s'est gardé de révéler leurs noms. Ce qui reste d'ailleurs un droit aussi bien des actionnaires, comme de la société, dans le domaine des affaires. L'autre moment fort de cette épreuve de passage du gouvernement devant les élus était le souhait des députés d'avoir une liste détaillée des actionnaires de la société. Mais le ministre Yaya a

indiqué que c'était impossible au risque d'exposer les concernés.

Enfin sur le sujet relatif au scandale d'évasion fiscale, Panama Papers, Sani Yaya a annoncé la poursuite des enquêtes par le gouvernement et que les coupables feront l'objet de poursuite judiciaire.

L'annonce de l'enquête pour clarifier la situation, suffira-t-elle à clore le débat ? Rien n'est moins sûr. Mais, il demeure très évident que beaucoup de Togolais piaffent d'impatience pour en connaître les véritables responsables dans cette affaire qui a suscité tant de vagues.

Rappelons que le Wacemgate et les accusations d'évasion fiscale se sont éclatés en juillet dernier suite à des révélations de la presse d'investigation sur des placements de fonds peu orthodoxes à l'étranger.

TM

Côte d'Ivoire / Nouvelle Constitution

Ouattara promulgue la 3ème République

Votée le 30 octobre 2016 à plus de 93% des voix, la nouvelle Constitution ivoirienne a été promulguée par le président Alassane Ouattara le 08 novembre 2016 au moment où l'opposition, dans sa posture du refus, se pourvoit auprès de la Haute cour de Justice de la Cedeao.



Alassane Ouattara

C'est au cours d'une cérémonie officielle que la signature du président Ouattara est apposée sur le document qui ouvre une nouvelle ère au régime politique ivoirien.

Désormais promulguée sous l'égide d'une nouvelle République, la 3ème en l'occurrence, cette Constitution prévoit la création du poste de vice-

président de la République, la création d'un Sénat, l'institutionnalisation de la Chambre des rois et des chefs traditionnels et le renforcement du domaine de compétence du Conseil économique et social.

La désormais loi n°2016-886 du 8 novembre 2016 promet, selon les termes de Ouattara, la paix, la stabilité et l'égalité. Et avec émotion mais satisfaction de voir sa vision être plébiscitée lors d'un référendum, le président Alassane Ouattara affirme : « ...Notre démocratie a encore fait un pas en avant. En dehors de quelques cas isolés, le jour du vote s'est déroulé dans le calme, confirmant que la grande majorité des Ivoiriens aspirent à la paix ».

Sauf qu'au regard du taux de participation à ce référendum (42%), il est difficile de parler de « majorité », juste au moment où plus de la moitié ne s'est pas prononcée à ce sujet. Il faudra comprendre ainsi que le président ivoirien parle de « sa majorité », de celle qui s'est exprimée le 30 octobre dernier. Et dans un régime présidentiel majoritaire à deux tours, cette majorité « relative » est sujette à réflexion, ce qui donne raisons à ceux qui pensent que cette nouvelle Constitution a tout simplement été « boycottée » par le peuple Ivoirien.

Alexandre Wémima

Gambie / Présidentielle 2016

Coalition contre le président Jammeh

En lice pour un 5ème mandat à la tête de la Gambie qu'il dirige depuis le coup d'état de 1994, le président Yahya Jammeh sera face à des candidats qui commencent à affûter leurs armes dans ce scrutin à un seul tour qu'il a l'habitude de remporter.



Yahya Jammeh

Une seule femme à la course à la présidentielle du 1er décembre prochain. Mais elle n'attire pas vraiment les regards. C'est plutôt cette coalition de partis d'opposition qui s'est formée pour affronter le président sortant qui commence par engranger des espoirs. Cependant, au moment où l'opposition croyait avoir trouvé la meilleure formule pour remporter la victoire au soir du 1er décembre 2016, un autre candidat se fait connaître.

En effet, après la démission d'Adama Barrow de son parti, l'UDP pour représenter la coalition qui l'a choisi comme candidat unique de l'opposition, Mamma Kandeh, le dirigeant du Congrès Démocratique de Gambie (CDG) vient aussi de déposer sa candidature pour affronter Yaya Jammeh.

Au demeurant, même si la candidature de Kandeh ruine l'espoir d'une candidature unique de l'opposition capable de faire tomber un régime de plus de 20 années, il faut reconnaître que Mamma Kandeh est tout de même l'un des hommes politiques les plus populaires de l'opposition en Gambie.

T.M

Ghana/ Présidentielle 2016

La Commission électorale valide 3 autres candidatures

Dans le duel qui l'a opposé à la justice la semaine dernière concernant l'invalidation de certaines candidatures à la présidentielle du 07 décembre 2016, la Commission électorale ghanéenne a finalement été déboutée par la Cour Suprême. En conséquence, ils sont désormais 7 candidats en lice pour le scrutin.

Les trois candidatures ont été validées ce mercredi 9 novembre 2016. Il s'agit du Dr Papa Kwesi Nduom du Progressive People's Party (PPP), de l'ex première dame Nana Konadu Agyeman-Rawlings du National Democratic Party's (NDP) et du Dr Edward Mahama du People's National Congress.

Cette étape franchie, la commission électorale a procédé au tirage au sort pour déterminer l'ordre d'apparition sur le bulletin de vote. Ainsi, le président sortant John Mahama est en 3ème position, tandis que son adversaire Nana-Akufo-Addo du parti d'opposition NPP est en 5ème position. Le candidat

Afrique / COP 22

Les enjeux pour l'Afrique

Depuis le lundi 07 novembre 2016, le Maroc accueille la 22ème rencontre des pays du monde entier sur les aspects du changement climatique. Succédant à celle de Paris l'année dernière, la Conférence des parties (COP 22) de Marrakech se veut de rendre la véritable justice à l'Afrique, la principale victime du réchauffement climatique.



Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), à l'horizon 2050, il y aura près de 250 millions de migrants dû aux changements climatiques dans le monde ? Et une bonne partie proviendra de l'Afrique. Pourtant, elle n'a aucune responsabilité historique dans le réchauffement climatique mondial, sur lequel elle influe également peu. Représentant à peine 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'Afrique paie en fait la dette des pays industrialisés, tout en assistant, plus grave encore, à l'exploitation effrénée de ses ressources naturelles. Mais déjà, les effets de ce changement, se font sentir dans certains pays. Selon le rapport 2015 du cabinet d'études britannique Maplecroft, qui analyse chaque année la vulnérabilité des pays et des villes au changement climatique, le continent compte sept des dix pays les plus menacés au monde par le réchauffement: la Sierra Leone, le Soudan du Sud, le Tchad, le Nigeria, la Centrafrique, l'Érythrée et l'Éthiopie.

Pour Nadia Lamlili, responsable de la section Maghreb/Moyen-Orient à jeune Afrique, les recettes du sauvetage sont en partie entre les mains des Africains, qui savent depuis la nuit des temps que les chocs environnementaux provoquent des chocs sociaux, que chaque bout de terre inondé ou désertifié les obligera inéluctablement à aller ailleurs pour y chercher une vie meilleure. « La bataille des pays africains est, dorénavant, de faire en sorte que les financements prévus par la 21e conférence climat de l'ONU (la COP21), notamment le fonds vert, n'aillent pas engraisser les pollueurs mais, au contraire, aider les populations des pays en développement à trouver et à appliquer leurs propres solutions de résistance ».

Partout sur le continent, des voix alternatives commencent à se faire entendre et des citoyens se battent pour réconcilier l'homme avec la nature. Ce qu'il faut maintenant, c'est que cette parole puisse nourrir les sommets internationaux et relancer un débat qui se doit de démarrer, afin que ces initiatives puissent recevoir les financements dont elles ont besoin. Plus qu'un enjeu climatique, c'est une question de justice tout court.

T.M.



Un centre de vote au Ghana

Jacob Osei Yeboah ferme la marche en 7e position sur le bulletin de vote.

Alexandre Wémima



Semaine mondiale de l’entrepreneuriat
Séances d’incubation au Togo

Le Groupement des Incubateurs de Start up & Associations de Promotion de l’entrepreneuriat au Togo organise du 14 au 20 novembre, à l’occasion de la semaine de l’entrepreneuriat, « la grande opération togolaise de la semaine mondiale de l’entrepreneuriat ».



Sous l’impulsion de la fondation Kauffman, se tient chaque année dans le mois de Novembre, la Global Entrepreneurship Week. Plusieurs événements sont organisés à travers le monde à l’occasion de cette semaine dédiée à l’entrepreneuriat. La Global Entrepreneurship Week ou la Semaine Mondial de l’Entrepreneuriat de cette édition se déroulera dans 165 pays à travers le monde du 14 au 20 Novembre 2016. Le thème de cette année est : « explore ton potentiel entrepreneurial ». Le Togo ne compte pas rester en marge de la célébration de la semaine mondiale de l’entrepreneuriat. Pour marquer cet événement, un groupe d’entrepreneurs et

de startupper togolais ont mis sur pied une opération qui offrira des ateliers de formation, des séances de coaching personnalisé de mentorat, des panels, et une session entrepreneuriat féminin. « le groupement des incubateurs de startups et Associations de promotion de l’entrepreneuriat au Togo, invite le néo entrepreneurs, primo entrepreneurs et responsables de structures à plusieurs activités...Les inscriptions sont ouvertes aux sièges des organisateurs: Incubateur JIED, Africa Coworkers, RIEEA, Youthlead, Woelab, Made in Togo, ou en ligne», informent les organisateurs.

Rachidou Zakari

« Prix de la startup africaine de l’année 2017 »
Une opportunité pour les startups togolaises

Il est organisé à l’intention des startups africaines, un concours dont l’objectif vise à primer parmi elles, les plus novatrices et les plus respectueuses de l’écosystème.

Premier événement du genre, le prix de la startup africaine de l’année 2017 est ouverte aux startups domiciliées en Afrique, fondées par au moins un membre de la diaspora africaine ou encore aux startups internationales souhaitant s’installer en Afrique.

Le concours a été lancé officiellement le 09 novembre dernier à Casablanca (Maroc) au cours d’une conférence de presse, en présence de plusieurs leaders de l’écosystème africain de l’innovation, des partenaires internationaux, des success stories africaines, des talents de la diaspora africaine, et les ONG dirigées par des jeunes africains. L’objectif principal est de promouvoir le développement économique et social du continent africain grâce à des startups innovantes et performantes.

Selon les organisateurs de ce challenge, « le dépôt des dossiers a déjà commencé en ligne et se poursuit jusqu’au 31 décembre via le lien « startup.info ».



Des jeunes startupper

Les différents prix

- Startup Africaine de l’année
- Coup de Cœur du jury
- 1er au classement Top 100 des votes du public
- 2e au 5e du classement Top 100 des votes du public
- Le Prix Community Manager Award (01)
- Prix Spéciaux Partenaires (02)
- Prix Spécial AGRITECH OCP
- Prix Spécial SNCF Destination Afrique
- Prix Spécial Diaspora Africaine

TM

Finances

Afreximbank va mobiliser 1 milliards CFA pour le Togo

Afreximbank va lever pour le Togo, un financement d’une valeur de 1 milliard \$ sur le marché financier. Ces fonds vont aider à soutenir les échanges commerciaux et le développement des infrastructures industrielles et logistiques au Togo. Information donnée par le président de la banque Dr. Oramah qui a discuté en début de semaine avec les autorités togolaises.

Selon le Dr Oramah, l’Afreximbank avait identifié des opportunités pour financer le commerce et le développement d’infrastructures de logistiques, ainsi que des parcs industriels au Togo. « La vision économique du Togo est en ligne avec la stratégie d’Afreximbank qui consiste à intensifier le commerce intra-Africain et l’industrialisation de l’Afrique », a expliqué le Président

Oramah. Autre élément qu’on pourra retenir des retombées du forum d’affaires d’Afreximbank qui s’est tenu les 03 et 04 novembre à Lomé, il s’agit des possibilités de facilitation de crédit relais de Construction Touristique dénommée CONTOUR, visant à équiper plusieurs pays africains dont le Togo, en infrastructures hôtelières de première classe.

La délégation conduite par le Dr Oramah s’est également entretenue avec Cynthia Gnassingbé, Secrétaire Générale de Togo Invest, l’autorité souveraine d’investissement du pays. Togo Invest a présenté le Togo Corridor Project comme l’un des piliers clés de la Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Promotion de l’Emploi, dont l’objectif est de concrétiser le potentiel

économique du Togo à travers la recherche d’investissements dans la construction d’infrastructures de grande envergure dans le transport, l’énergie et la logistique.

Le Togo a rejoint Afreximbank en tant que pays membre en mai 2016. Le pays est la 40ème nation à adhérer à la Banque.

TM

Millenium Challenge Account
Le Togo éligible au programme compact

Après publication le 03 novembre dernier de la carte des scores des pays participants au processus compétitif du Millenium Challenge corporation(MCC), la cellule (MCA) du Togo a tenu le lundi 07 novembre dernier un atelier au cours duquel elle a partagé avec ses partenaires les scores réalisés par le Togo.

12 indicateurs validés sur les 20. C’est le score réalisé par le Togo sur la carte des scores 2017 du MCC. Ces 12 indicateurs au vert, indiquent que le pays a réalisé un progrès par rapport au score de 2016 marqué par 10 indicateurs validés. Le Conseil d’Administration du MCC va se réunir en décembre 2016 pour plancher sur les différents pays qui peuvent être éligibles aux programmes Threshold et Compact. Le Togo a de fortes chances d’être éligible au programme compact. De cet atelier qui a réuni la cellule nationale MCA-Togo, ses partenaires et les journalistes, il est à retenir que le Togo a fait des efforts notables dans la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance, l’investissement dans le capital humain et la liberté

économique. Cependant, le pays a la possibilité de faire plus.

« Les critères qui sont imposés par le MCC pour être éligible au Compact, c’est d’abord valider l’indicateur relatif à la corruption, ensuite valider un indicateur dans chacune des trois catégories et enfin valider 10 indicateurs sur les 20. Au finish, le Togo a respecté ces trois critères, ce qui permet de dire qu’il est potentiellement éligible et sera parmi les pays qui seront présentés en décembre prochain au conseil d’administration comme pays potentiellement éligible », a indiqué Sandra Johnson, Conseiller technique chargée de la coopération avec le MCC.

TM

Produits made in Togo
Togosimé, trois ans de promotion des produits du terroir

Le centre d’exposition et de vente des produits made in Togo « Togosimé » a 3 ans. C’est un événement que la promotrice de ce centre Allah- Assogba Lucia compte célébrer en grandes pompes.

Pour célébrer ses 3 années d’existence, le centre Togosimé ou « marché du Togo » va offrir du 03 au 12 décembre des séances de dégustation publiques dans ses locaux à Adidogomé, non loin de l’église catholique " marie mère du Rédempteur".

Libre et gratuite, la participation à cet événement permettra aux populations de déguster tous les samedis après-midi à partir du 12 novembre au 3 décembre 2016, des mets comme le « Djinkoumé » à la viande de soja, de la bouillie de banane plantain, des brochettes de champignons, des boissons naturelles, des liqueurs et vins à base de fruits, du thé fabriqué à partir

des produits du terroir et par des Togolais.

Pour Allah- Assogba Lucia, promotrice de Togosimé, il s’agit par cet événement « de dire merci à la population grâce à qui la lutte de la consommation locale a été possible. Ensuite, faire connaître la boutique et ses produits à la population », nous a-t-elle confié.

Créé le 23 novembre 2013, Togosimé, est aujourd’hui la seule structure de promotion des produits locaux. Son promoteur nourrit l’ambition d’en faire dans les prochaines années, un supermarché consacré uniquement aux produits « made in Togo ».

Zakari



USA / Présidentielle
2016

Trump triomphe, le processus

Donald Trump a été élu 45e président des Etats-Unis à l'issue de l'élection présidentielle du 08 novembre 2016 qui s'est tenue aux Etats Unis d'Amérique (USA). Les citoyens américains ont voté, contre toute attente, pour que Donald Trump devienne leur président. Le candidat républicain a comptabilisé, selon des résultats, 290 grands électeurs tandis que sa rivale démocrate, Hillary Clinton, en a obtenu 228. Juste après sa victoire, Trump a, dans sa première prise de parole en tant que président élu, déclaré qu'il sera «le président de tous les Américains». Quelles sont les leçons de cette victoire et comment se présentent les différentes étapes du processus électoral aux USA ? Togomatin vous propose un dossier pour mieux comprendre les élections aux USA.

Les leçons d'une victoire de l'outsider Trump



Donald Trump, le président élu

Les sorties rocambolesques de Trump ont eu pour effet de le propulser au-devant des critiques les plus acerbes pour un homme de sa trempe. Mais n'est-ce pas justement une stratégie bien pensée qui versait consciemment dans le populisme pour se frayer un chemin dans le clan des Républicains mené par des hommes d'honneur et de pouvoir ?

Trump le savait et il a pris acte. Les observateurs ne s'étaient pas tout simplement fourvoyés en ne pronostiquant pas sur ce célèbre animateur de télé-réalité, parfait communicateur et donc maîtrisant bien son public et ses auditeurs ?

Le milliardaire, apparemment choisissait sciemment ses phrases et ses prises de position étaient bien

toutes ses formes, mais qui n'avait pas le courage de le dire ouvertement. Cette Amérique-là qui voulait ériger un mur entre le Mexique et les Etats-Unis, qui voulait refonder la puissance américaine, qui voulait sortir de l'OTAN, etc..., bref, Trump s'est fait tout simplement le porte-flambeau de ces américains qui pensaient à quelque chose mais disaient autre chose.

La victoire du sexisme américain à la maison blanche ?

Déjouant tous les pronostics, ramant pratiquement à contre-courant du « politiquement correcte », Donald Trump vient barrer la route au second rêve américain, celui de voir la toute première dame aux affaires, le premier étant un noir à la maison blanche.

fous y étaient permis, même ceux de voir un noir comme Barack Obama à la maison blanche. Et une bonne partie attendait de présenter une fois encore l'autre rêve américain se réaliser. Sauf qu'un Donald Trump est passé par là !

Si elle était élue, Hillary Clinton aurait été la toute première dame à occuper le bureau ovale de la maison blanche. Elle aurait envoyé un signal fort à tous ces mouvements féministes qui luttent pour l'émancipation de la femme et l'égalité des sexes. A l'instar d'Angela Merkel en Allemagne, de Dilma Rousseff au Brésil (même si elle a été destituée) ou de Ellen Johnson Sirleaf du Liberia, l'élection d'Hillary Clinton aurait porté loin sur une autre dimension jamais atteinte, les espoirs placés dans la lutte pour une véritable égalité des sexes. Mais ce rêve restera comme tel, pour ne plus jamais se voir réaliser, du moins par une « Clinton », habituée de la maison blanche de par son mari Bill, mais dont le nom commence par lasser les américains.

Réelle face de l'Amérique

L'une des facettes que cette victoire de Trump aurait révélée au monde entier, ou du moins, pour ceux qui ne le croyaient toujours pas, est l'hypocrisie

des États-Unis d'Amérique. En effet, comme souligné précédemment, les américains ne sont pas encore prêts à accueillir une femme à la maison blanche. Mais, pouvaient-ils le dire lors des sondages ?

Les sondages ont souvent cette limite de ne traduire l'opinion exprimée à un instant « T » d'une population donnée. Le chercheur Benjamin Haddad de la Hudson Institute n'avait-il pas prévenu qu'il ne faudra pas se fier aux sondages qui donnaient une certaine avance à Hillary Clinton à la veille du vote ? En s'appuyant sur l'exemple du Brexit où les sondages donnaient le « remain » gagnant alors que les Britanniques ont voté pour la sortie, le cas américain n'est-il pas l'illustration évidente d'une hypocrisie américaine à ne pas révéler ses intentions dans les discours mais plutôt dans les actes ?

Au finish, les États-Unis qui protègent les droits des citoyens, cette Amérique qui promeut l'égalité des sexes et l'égalité des chances à tous devant les affaires de la cité, cette Amérique-là n'existe que dans les discours. Mais pas dans les actes.

Alexandre Wémima

Processus électoral

Candidatures

Pour être candidat à l'élection présidentielle américaine, il faut être âgé d'au moins 35 ans, être citoyen américain de naissance et avoir vécu sur le sol des Etats-Unis pendant au moins 14 ans. Il faut ensuite recevoir officiellement l'investiture de l'un des deux partis qui structurent la vie politique américaine, c'est à dire concourir aux primaires démocrate ou républicaine.

Pour cela, des votes sont organisés dans chacun des Etats au début de

l'année de l'élection présidentielle. C'est dans les Etats de l'Iowa et du New Hampshire que les votes commencent. Sont alors désignés pour chaque parti, des "délégués" qui représentent un candidat et qui voteront officiellement pour la femme ou l'homme à investir lors des conventions nationales. Mais puisque l'on sait par avance le nombre de délégués acquis à la cause de chaque candidat, le nom des investis est généralement connu au mois de mars, bien avant les conventions.



Hillary Clinton, la candidate démocrate battue

pensées. Elles s'adressaient en fait à cette « Amérique là », celle-là même qui voulait arrêter l'immigration sous

En effet, Hillary Clinton représentait l'espoir qu'aux Etats-Unis d'Amérique, tout était possible. Les rêves les plus



Un centre de vote

Présidentielle américaine, comment ça marche ?

L'élection du président des États-Unis relève d'un processus bien huilé, réglé au jour près et qui se renouvelle tous les quatre ans. Même

si plusieurs partis se présentent, seuls deux dominent : le parti républicain et démocrate. Alors comment le scrutin américain fonctionne-t-il ? Mode

Dossier



d'emploi.

Conventions nationales

Lors de primaires et de caucus au niveau local, des délégués sont élus pour assister aux conventions nationales des deux principaux partis du pays : Républicain et Démocrate. Au terme de ces conventions, une élection permet de désigner le ticket vainqueur de chaque parti, c'est-à-dire le duo formé par le candidat et son colistier, pour les fonctions de président et vice-président.

Campagne électorale

Elle débute le premier week-end de septembre, précédant le scrutin. A coup de publicités, de clips vidéos, de

L'élection se joue vraiment dans les swing states ou États clés qui peuvent faire basculer le scrutin. Leurs électors sont parfois moins marqués.

Grands électeurs

Lors de ce scrutin qui désigne les grands électeurs, c'est la liste qui arrive vainqueur qui rafle toutes les voix de l'État.

Le nombre de grands électeurs dont disposent chacun des cinquante États correspond au nombre d'élus au Congrès de Washington, donc deux sénateurs, et un nombre de députés proportionnel au nombre d'habitants de l'État. Les grands électeurs sont donc 538 dans tout le pays. Ils forment le "Collège électoral" qui se chargera d'élire le président.



Une partie d'un meeting électoral

qui occupera la Maison Blanche.

Grands électeurs

Le nombre de grands électeurs attribués à chaque État équivaut à celui de ses sénateurs et représentants au Congrès – qui varie en fonction de la population de chaque État. Le plus peuplé, à savoir la Californie, compte ainsi 55 grands électeurs, contre 3 pour les États les moins peuplés, comme le Delaware et l'Alaska.

La plupart des États appliquent la règle du "winner-takes-all". En clair, le jour de l'élection, le candidat arrivé en tête dans un État rafle l'ensemble des voix des grands électeurs de cet État : une majorité simple suffit.

Quatre ans à la Maison Blanche

Enfin, le candidat ayant recueilli le suffrage d'au moins 270 grands électeurs est élu président."

Extrait, fr.euronews.com



Barack Obama, le président sortant

Des critiques sur le système électoral

Au "pays de la liberté" et sur la "terre des braves", certains électeurs se sentent moins libres que d'autres de choisir celui ou celle qui présidera à leurs destinées depuis la Maison-Blanche. Les polémiques sur le fonctionnement du système électoral américain demeurent.

Deux poids, deux mesures ? Ses opposants mettent notamment en lumière le poids prépondérant du vote des citoyens de certains Etats, quand d'autres votants savent pertinemment que leur bulletin de vote n'aura que très peu d'impact sur le résultat final. Comment l'une des plus vieilles démocraties du monde a-t-elle mis en place un système que les critiques les plus acerbes qualifient de "deux poids deux mesures" ? Explications.

• Une élection indirecte

Premier élément indispensable pour bien comprendre le contexte de l'élection présidentielle américaine, cette dernière est indirecte. Cela

signifie que les citoyens de chacun des 50 Etats élisent des représentants dont le nombre varie selon la taille de la population de l'Etat en question. Le mieux loti, la Californie, compte 55 grands électeurs, quand les moins bien dotés, le Delaware par exemple, n'en dénombrent que trois.

Ce découpage pousse les candidats à observer les tendances Etat par Etat, et à se désintéresser des sondages nationaux, sans valeur à leurs yeux car potentiellement trompeur. C'était le cas en 2000, quand Al Gore avait obtenu 48,4% des voix, contre 47,9% à George Bush. Mais ce dernier, qui avait mieux réparti ses soutiens, s'était imposé avec 271 voix sur les 538 représentants que compte le collège de grands électeurs. Le futur locataire de la Maison Blanche doit donc réunir au moins 270 voix. Mais l'une des critiques récurrentes de ce système est que l'élection peut potentiellement se solder par un "match nul" (269 voix chacun).

Europe1.fr



La Maison Blanche

rassemblements et de déplacements, les candidats tentent de convaincre leur électoral et n'hésitent pas à attaquer directement leurs ennemis. En 2016, Hillary Clinton est parvenue à lever des fonds démesurés pour financer sa campagne creusant l'écart avec le riche homme d'affaires Donald Trump. Des fonds qui proviennent en majeure partie de fonds privés.

Le mode de scrutin

Les citoyens américains élisent leur président au suffrage universel indirect. Le premier mardi qui suit le premier lundi de novembre, cette année le 8 novembre 2016, les électeurs votent dans chaque État pour choisir leurs grands électeurs. Le choix de ce jour précis a été fait en fonction des préoccupations passées des Américains. Vivant dans un environnement plus rural, il leur fallait plus de temps pour rejoindre les villes. Pour ne pas partir le dimanche jour du seigneur, ils quittaient leur ville le lundi pour arriver le mardi sur les lieux de vote.

Tous les électeurs américains ne votent pas toujours en même temps. A cause de la rigidité du calendrier électoral qui impose une date de scrutin en semaine, certains États organisent des votes anticipés et mobilisent ainsi les votants qui travaillent.

Lors de ce vote du 8 novembre, les Américains ne se déplacent pas seulement pour choisir leurs grands électeurs mais aussi un nouveau gouverneur, leurs représentants au Sénat notamment.

Même si les citoyens américains n'élisent pas directement leur président, le choix des grands électeurs est déjà déterminant quant à l'issue du scrutin.

Le vote du collège électoral

Le premier lundi qui suit le deuxième mercredi de décembre, soit le 12 décembre 2016, c'est au tour des grands électeurs de voter directement pour le président. Le dépouillement de leur vote aura lieu quinze jours plus tard au Sénat à Washington.

C'est à cette date que le candidat vainqueur est déclaré à condition qu'il remporte au moins 270 voix de grands électeurs sur les 538. Le président et le vice-président sont officiellement nommés.

Le président élu fait ensuite son discours d'investiture devant le Capitole une main sur la Bible, le 20 janvier à midi lors de l'Inauguration Day.

information.tv5monde.com

Système politique

Aux États-Unis, deux partis dominent la vie politique : les Républicains et les Démocrates.

Républicains - Démocrates

Chacun désigne son candidat à la présidentielle à l'issue de votes populaires, appelés primaires ou caucus. Leur nomination est officiellement entérinée lors des conventions nationales des deux partis pendant l'été, quelques mois avant le

jour J - l'Election Day.

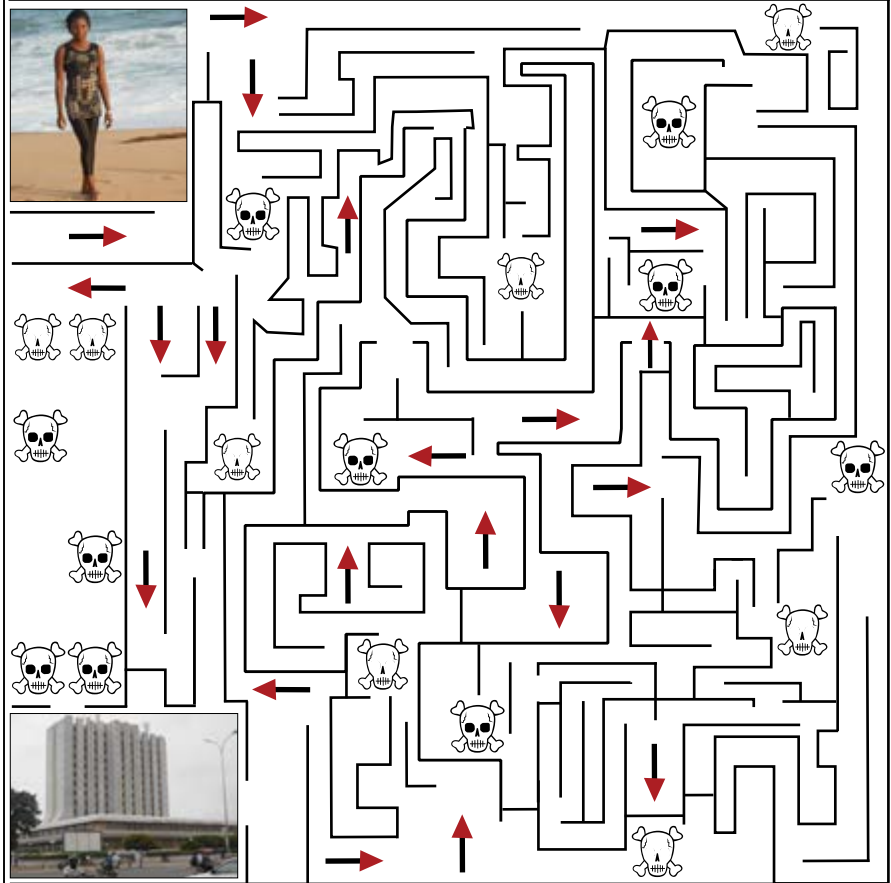
Suffrage universel indirect

L'élection du président des États-Unis n'est pas une élection directe, nationale. Il s'agit d'un scrutin indirect : les citoyens votent pour élire les membres du Collège électoral dans chacun des 50 États, plus le district de Columbia – comprenant la capitale Washington DC. Et ce sont ces grands électeurs-là qui éliront celui ou celle



Service & détente

JEUX : En tenant compte du sens de la flèche du départ, tracez une ligne qui servira de voie à cette fille à retrouver la BTCL. Nb: Les démons vangeurs (☠️) vous tuent si vous empruntez leurs voies; mais vous pouvez facilement emprunter la voie des démons aveugles. (👁️).



Toto et son professeur

Un jour toto dit à son maître: maître si je vous pose une question et vous n'arrivez pas à répondre qu'allez vous m'offrir?
Le maître répond, je vous donne 20 sur 20 au prochain devoir. Et quelle est la question?
Toto lui demande: qu'est-ce qui est légal et non logique? Qu'est-ce qui est logique et non légal? et enfin qu'est-ce qui n'est ni logique ni légal?
Le maître réfléchi longtemps, n'ayant pas trouvé la réponse décide de donner

20/20 à toto, à son prochain devoir. Maintenant il exige à ce que toto lui donne la réponse et toto lui dit: vous avez 75ans et vous êtes mariés à une fille de 19 ans c'est légale mais ce n'est pas logique.

Votre femme a un amant de 20 ans c'est logique mais c'est pas légal. Son amant c'est moi et vous venez de me donner 20/20, ce n'est ni légal ni logique.
Le maître s'évanouit quelques instants après. Complétez !

Blague du jour: Mon pasteur

Mon pasteur m'a demandé : combien es que j'ai payé mon Samsung s6 edge ?
Je lui réponds 40000fcfa pour qu'il ne me demande pas si je donne la dîme à l'église
Maintenant voilà qu'il me remet 80000fcfa pour en payer deux pour lui et sa femme
Que faire sachant que le téléphone m'a coûté 270000



Le voleur & le berger

Dans l'obscurité, un berger faisant rentrer son troupeau et retrouve un voleur habillé en boubo tout blanc parmi ses moutons; mais le voleur fait semblant d'être un mouton. Le berger l'ayant remarqué joue le jeu et lui donne un coup de fouet dans le dos. Le voleur fait béeèèèè !!! en avançant.

Le berger donne un deuxième coup plus fort que le premier sur son dos; le voleur cri uhmmbèèèèèèhuunnn... Le troisième coup était tellement plus violent que le voleur répond : « Mon frère, suis-je le seul mouton ou quoi?

Photo du jour



Commentez ces photos

Pharmacies de garde du 07 au 14 /11/ 2016

KPEHENOU	(BE-KPEHENOU)	22213224
BIOVA	(GBEGNEDJI)	22345093
CHATEAU D'EAU	(BE-CHATEAU)	22215751
ESPERANCE	(NYEKONAKPOE)	22210128
LIBERATION	(TOKOIN-GBONVIE)	22222525
BON SECOURS	(CASSABLANCA)	22457674
ROBERTSON	(NYEKONAKPOE)	23206111
N.D. TRINITE	(SUPER TACO)	22212780
LE JOURDAIN	(WUITI)	22615614
NOTRE DAME	(HEDZRANAWOE)	22427404
ST PIERRE	(HEDZRANAWOE)	22261973
MISERICORDE	(BE-KPOTA)	23384762
MAELYS	(BE-KPOTA)	22276019
ADIDOGOME	(ADIDOGOME)	22505485
SILOE	(APEDOKOE)	22338287
JAHNAP	(DJIDJOLE)	22512286
NATION	(TOTSI)	22259965
MATHILDA	(DJIDJOLE-LOMEGAN)	22511534
LUMIERE	(AGBALEPEDOGAN)	22251526
LAUS DEO	(ADIDOADIN)	22251505
APOLLON	(AVEDJI)	22310107
ST ESPRIT	(AGOE CEG AGOE-EST)	22402906
ST MICHEL	(AGOE-BRASSERIE)	22517022
EXCELLENCE	(AGOE-DEMAKPOE)	22517787
MAINA	(AGOE-ASSIYEYE)	22336534
ABRAHAM	(AGOE-LOGOPE KOSSIGAN)	22501000
LE DESTIN	(BAGUIDA-ECOBANK)	22411541
HYGEA	(BAGUIDA-AFANOUKOPE)	22273636

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Nigèr; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS
DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26
OPERATEURS TELEPHONIQUES
MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14
SANTE GENERALISTES
DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72
OU MANGER ET DORMIR A LOME?
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11
MUSCULATION ET MASSAGE
Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION
Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
SUPERS MARCHES A LOME
MARCHE ABATTOIRE (Juste en face du Super Marche Le Champion) CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43
FRUITS ET LEGUMES
MARCHE ABATTOIRE (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38
DANSE ET COURS DE ZUMBA
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86
AVIATION
AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Arts & Culture



Littérature La troisième œuvre de Kouméalo Anaté dédicacée

L'ancienne ministre togolaise de la communication Germaine Kouméalo Anaté a sorti le 07 novembre son troisième recueil de poèmes intitulé « Là où je ne suis pas ». La publication de l'œuvre a eu lieu dans le cadre de la célébration de la journée internationale de l'écrivain africain à Lomé.



Mme Kouméalo Anaté

« Là où je ne suis pas » est un recueil de 25 poèmes sur 85 pages. Il est paru aux éditions Awoudy et préfacé par le Professeur Komi Kpatcha de l'Université de Lomé. Dans cette œuvre, l'auteure aborde des thématiques comme l'exil, le départ, le voyage, la vie après la mort et la souffrance tant individuelle que sociale.

La poétesse en s'exprimant sur l'œuvre déclare que « Le titre de ce troisième recueil est très polysémique. Là où je ne suis pas décrit la situation d'exil dans laquelle nous nous retrouvons souvent, soit en voyage ou pour diverses raisons. C'est également une interrogation sur notre monde, cette planète de chaos que nous vivons au quotidien, un lieu de violence et de barbarie et, je me dis que ce sont des valeurs dans lesquelles je ne me reconnais pas. »

L'auteure a marqué à sa manière la journée internationale de l'écrivain africain à Lomé en attendant des activités comme « la nuit des auteurs » qui sera consacrée à la célébration de l'écrivain togolais et africain. La cérémonie de dédicace a connu la présence du président de l'Université de Lomé, Dodzi Kokoroko et du chef de la délégation de l'Union européenne, Nicolas Berlanga Martinez.

Christelle Agnindom (stagiaire)

Musique Concours des meilleurs instrumentistes d'Afrique

Lomé, la capitale du Togo, va abriter la troisième édition du « Festival des Instruments de Musique d'Afrique » du 26 novembre au 06 décembre prochain.



Les instruments musicaux

Ce festival permettra aux participants de créer un espace d'échange en partageant leurs expériences pour la revalorisation des métiers d'instrumentistes sur le continent noir.

Cinq catégories vont meubler ce concours de haut niveau à savoir le meilleur vocaliste, le meilleur soliste, le meilleur flutiste, le meilleur batteur et la meilleure composition 100% live.

Pour cette édition, il est spécialement prévu un salon de logistique, de l'événementiel et de l'audiovisuel. L'évènement verra la participation des vendeurs d'instruments de musique, des managers, des producteurs, des réalisateurs, des décorateurs et des techniciens de scène.

Notons que le dernier « Festival des Instruments de Musique d'Afrique » a eu lieu à Cotonou au Bénin et a réuni près de 2500 participants venus du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Burkina, du Bénin et du Togo.

Christelle Agnindom (stagiaire)

Music Explorer Adjo'a Sika a représenté le Togo

La star togolaise, Adjo'a Sika a participé à la finale de la saison 3 de l'émission musicale de télé-réalité « Music Explorer » organisée par la chaîne de télévision France O. C'était le 1er novembre dernier à Paris en France

L'auteur, chanteuse, compositrice, interprète, choriste et coach vocale Adjo'a Sika a représenté le Togo dans le cadre de la finale de « Music Explorer », une émission de concours de musique qui se tient à Paris.

Les participants ont été sélectionnés par des jurés qui parcourent les clubs, les studios d'enregistrement et les salles de spectacles dans l'espace francophone à la recherche de talents du Raggea, du Jazz, du R'n'b, de la Soul ou des musiques traditionnelles selon le concept de l'émission. Remarquée par le chanteur-comédien français d'origine béninoise, Marco Prince, Adjo'a Sika a assisté à cette finale au même titre que trois autres musiciens venus de la Guyane, de la Nouvelle Calédonie et de la Tunisie. Les finalistes ont interprété un titre connu et une composition personnelle.

Le lauréat

Le choix a été finalement porté sur Julia Paul, sélectionnée par l'auteur, compositeur, chanteur et interprète Ycare en Nouvelle Calédonie. Elle a en effet étonné le jury par l'interprétation de la chanson « Can't stop the feeling » de Justin Timberlake. La gagnante aura



Adjo'a Sika

enfin la chance d'enregistrer son premier album avec le label de l'artiste français de Dance hall Krys « Step out production ».

Christelle Agnindom (stagiaire)

Lire

« ...Taxi ! Clignotants à droite, freins un moment après. Le contraire est vite arrivée, c'est-à-dire freins puis clignotants à droite, ce qui est très embêtant pour les usagers de derrière qui, s'ils n'y prennent garde, ont vite fait de vous rentrer dedans. Cette situation souvent décriée par tous est dû au fait que le pauvre taximan qui a déjà roulé à vide sur 3.4 ou 5 km alors que la jauge essence ne fait que baisser, dès qu'il entend crier : taxi ! le premier réflexe, c'est de ne pas rater ce client providentiel ; en conséquence, ne pas trop le dépasser car c'est le collègue de derrière qui va le happer, d'où ce malheureux réflexe d'appuyer sur les freins avant même de signaler qu'on va s'arrêter.

Cette fois-ci, c'est des hommes qui montent ; oui ! trois hommes visiblement préoccupés par quelque chose : -Chauffeur ! dit l'un d'entre eux : nous te gardons pour trois courses : aller voir un menuisier chez lui, puis de là aller chercher la clé de son atelier, enfin retourner à son atelier où nous avons à acheter un cercueil.

Intrigué par l'objectif final de ces courses, je ne puis m'empêcher de demander :

-Avez-vous un décès en famille ?

-Oui ! il s'agit de ma mère, répond celui qui occupe le siège-avant à côté de moi ; je lui jetai un regard plein de compassion.

L'air hagard, il poursuit sans que j'aie pu placer le moindre mot de condoléances ni de consolation.

-Ma mère est morte ce matin et je n'ai pas de sou. Elle est morte ce matin et ne pouvant m'offrir le luxe de la mettre à la morgue, il me faut tout faire pour rentrer le corps cette nuit dans mon village où se fera l'inhumation.

Alors le troisième, celui qui n'a pas encore ouvert la bouche de dire en guise de conseils :

-Malgré la conjoncture économique difficile, il faut toujours avoir un fonds de réserve en prévision justement de ces moments éprouvants mais inévitables. Il faut cacher si possible ce fonds quelque part de façon à ne pas y accéder facilement.

Très ému, je mesure amplement les souffrances et même les tracasseries qui attendent ces jeunes qui ne sont pas au bout de leurs peines puisque après ces cousues, il faut maintenant chercher une « bâchée » et filer vers leur village au-delà de vingt-deux heures avec le corps dans le cercueil...»

Extrait de Chroniques d'un chauffeur de taxi. Eduquer pour bâtir la cité de Yao Zewuze ABOTSI. Ed Awoudy. Pp 27 à 28



Sports

FTF / Préparatif de la CAN 2017 Problèmes autour des équipements

Les Eperviers du Togo ont entamé le 08 novembre dernier, leur second stage de préparation pour la CAN Gabon 2017 en Tunisie. A Tunis, ils ont été confrontés à un problème d'équipements, une situation que la Fédération togolaise de football tente de clarifier.



Les Eperviers avant leur séance d'entraînement

Durant cette trêve internationale, deux matchs amicaux sont prévus. L'un contre les Comores et l'autre contre le Maroc. En effet, une fois arrivés en Tunisie pour le stage, les Eperviers ne trouvent pas d'équipements appropriés. Cette information a été très vite répandue par les médias. La réaction de la FTF (Fédération togolaise de football) ne sait pas faite attendre. « Nous apprenons de diverses sources que les Eperviers sont arrivés à Tunis sans vêtements adaptés pour s'entraîner. En

attendant de rejoindre la délégation, la FTF met tout en œuvre pour remédier à la situation », écrit le chargé de Communication Augustin Améga.

« Dans l'attente d'une signature du contrat avec Macron, la FTF a pris les dispositions pour que le matériel livré par Errea soit à la disposition du staff technique. Malheureusement, ce matériel n'est pas recommandé pour le climat qui prévaut actuellement à Tunis », ajoute-t-il.

Des maillots Errea pour le footing à Tunis!

D'après Africatopsports, en lieu et place de l'entraînement du jour prévu selon le programme établi, Le Roy et ses joueurs se sont contentés d'un footing, avec le matériel Errea (maillots vert, bas jaune). Une information confirmée par la FTF:

« D'après les recoupements effectués auprès de la délégation, les joueurs ont effectué un décrassage mercredi soir, avec les tenues Errea », rapportent nos confrères qui citent une source à la FTF.

Le Togo affronte les Comores le 11 novembre et le Maroc le 15 à Marrakech, sur la route vers la CAN 2017.

TM et l'icilomé

CAF Amélioration des récompenses des différentes compétitions

A partir de la CAN 2017 qui se tiendra au Gabon en janvier prochain, les dotations que recevront les différentes équipes qui prendront part à la messe du football africain seront augmentées. Apprend-on d'un communiqué de la CAF rendu public le mardi 08 Novembre dernier.

Lors de sa réunion du 27 septembre 2016, le Comité Exécutif de la Confédération Africaine de Football (CAF) a décidé d'augmenter les prix que reçoivent les équipes qui participent à ses différentes compétitions. Désormais, le vainqueur de la CAN ne recevra plus 1.500.000 dollars en guise de récompense. Ce prix est passé à 4.000.000 de dollars. Soit une augmentation de 166%.

Outre cette récompense, de l'équipe vainqueur de la CAN, les prix des autres participants sont revus à la hausse. Ainsi, les finalistes gagneront une somme de 2.000.000 contre 1000.000 qui sont alloués actuellement. Les demi-finalistes percevront 1.500.000 contre 750.000, les quarts de finaliste, 800.000 contre 600.000; les 3^e de poules, 575.000 contre 500.000 et les derniers de groupes, 475.000 contre 400.000 actuellement.

Autres compétitions

En Ligue des champions, le vainqueur gagnera 2.500.000 dollars contre 1.500.000 et le finaliste 1.250.000 contre 1.000.000.

En Coupe CAF, le vainqueur aura désormais 1.250.000 contre 660.000.

Même bonus pour le gagnant du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) (1.250.000) contre 750.000 actuellement. Chez les femmes également, le vainqueur de la CAN aura 80.000 dollars contre 50.000. De même, les dotations des CAN U17, CAN U20 et CAN U23 sont portées à la hausse. A noter que chaque club qualifié pour la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe CAF obtiennent respectivement 550.000 et 250.000 dollars. Ces mesures sont une bonne nouvelle pour les clubs et les sélections nationales du continent.

Elom H.

Ethiopie / Athlétisme Haile Gebreselassie prend le contrôle de la Fédération

Le légendaire athlète éthiopien Haile Gebreselassie a été élu samedi 05 novembre dernier, président de la Fédération éthiopienne d'athlétisme pour une durée de quatre ans.

Dans le nouveau comité exécutif, on retrouve Silashi Sihine et Meseret Defar qui représentent les athlètes ainsi que l'ancien champion du monde de Cross-country, Gebre Gebremariam. Suite à cette élection, le nouveau président Gebreselassie qui a obtenu 9 voix sur 15 lors des élections a exprimé sa satisfaction "Je suis honoré... ! Nous allons travailler à un grand avenir

pour l'athlétisme éthiopien".

Double médaillé d'or sur 10.000 m aux JO d'Atlanta (1996) et de Sydney (2000), il avait vivement critiqué les dirigeants de la fédération, les accusant "d'incompétence" dans la préparation des jeux Olympiques de Rio.

En rappel, lors des JO-2016, l'Ethiopie n'a remporté que huit médailles dont une seule médaille d'or avec Almaz Ayana sur le 10.000 m féminin. Il a occupé le 44^e rang du classement par pays, très loin derrière le Kenya, son voisin et rival historique sur les épreuves de fond et demi-fond.

E.H.

Benin Jacques Bessan quitte le Club Africain

L'attaquant béninois Jacques Bessan va quitter le club tunisien lors du mercato hivernal cette saison. Il n'irait pas au bout de son contrat avec le Club Africain (CA) qu'il avait signé pour 3 ans.

Selon certains sites internet, l'ancien joueur du FC Soleil n'aurait pas convaincu les dirigeants du CA qui veulent le prêter à un club du golf. Il n'a inscrit qu'un seul but en championnat tunisien malgré plusieurs apparitions en attaque clubiste. Cette insuffisance de résultat lui sera défavorable.

grands clubs tunisiens, où il a choisi le Club Africain. La formation tunisoise avait confirmé son recrutement pour une durée de 3 ans. Buteur prolifique, c'est son 4^e club en Tunisie avec le Club Africain après un premier passage à l'Espérance de Zarzis et le CA Bizertin.

En rappel, Jacques Bessan a été envoyé dans les

TM

Donald Trump et le sport Un business pas toujours florissant

Le président des Etats-Unis nouvellement élu a investi un temps dans le sport, pour des résultats très mitigés.



Le nouveau PR des USA montrant ses vieux trophées

L'irruption la plus fracassante de Donald Trump, nouvellement élu président des Etats-Unis dans la nuit de mardi à mercredi, dans le monde du sport s'est faite voilà plus de trente ans à l'occasion de la courte existence de l'USFL (1983-1986), une ligue de foot US concurrente de la NFL. Fondateur de la franchise des New Jersey Generals, Trump en était un des propriétaires les plus emblématiques et les plus bruyants.

En 1983, la compétition est installée au printemps pour profiter de l'intersaison de la NFL afin de se faire une place. Les débuts sont prometteurs et plusieurs joueurs de haut rang sont séduits comme les quarterbacks Steve Young et Jim Kelly. Mais, notamment poussé par Trump, l'USFL et ses douze équipes se lancent dans un choc frontal avec la ligue concurrente en 1986.

Le calendrier bascule à l'automne et une action en justice pour monopole illégal est lancée. «On s'est bien amusés et c'était une superbe procédure», a affirmé Trump en 2009 dans un documentaire de la chaîne ESPN.

Le fiasco financier de l'USFL

Reste à connaître la définition de «superbe procédure», car si les tribunaux ont donné raison à l'USFL sur le fond, ils n'ont offert qu'un dédommagement total de 3 dollars alors que 1,69 milliard était réclamé ! Et la ligue a disparu avant même d'avoir pu jouer sa saison 1986, affichant des pertes cumulées de 167 M\$. Un fiasco complet au niveau financier même si plusieurs innovations sportives (arbitre supplémentaire, jugement vidéo, salary cap...) ont été reprises plus tard par la NFL.

Pendant deux ans, il a été le sponsor titre d'une course cycliste par étapes sur la côte Atlantique, notamment en raison de la présence de ses casinos à Atlantic City (New Jersey) ou au Maryland. On y voit notamment Greg LeMond, triple vainqueur du Tour. Mais le Tour de Trump, inspiré librement par le Tour de France, n'a gardé ce nom que durant deux années (1989 et 1990), le magnat de l'immobilier rencontrant des problèmes financiers et personnels qui ont fait fuir une partie du peloton.

Le New-Yorkais de 70 ans est lié à trois autres sports. A la boxe avec des réunions dans les bâtiments à son nom, dont plusieurs combats de Mike Tyson, qui l'a soutenu durant la campagne électorale. Ensuite, le tennis et notamment l'US Open où il a longtemps eu une loge. Et enfin le golf.

Lequipe.fr



Jacques Bessan

Reportages



Protection de l'environnement

Des agents de douanes au front

L'Office togolaise des recettes (OTR) et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ont co-organisé le 07 novembre 2016 à Lomé un atelier de formation portant sur des enquêtes de la Convention internationale sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Cette rencontre a pour but de renforcer la capacité des douaniers pour la lutte contre le commerce illicite des espèces protégées.



Table d'honneur des officiels

Dix modules différents destinés à donner aux douaniers l'expertise de base en la matière meubleront cet atelier qui s'inscrit dans le cadre

du projet OMD-INAMA. Il s'agira pendant les 05 jours de formation à venir de développer des stratégies pour mener le combat contre ce fléau qui menace la faune africaine.

Selon Sylvain Raymond, expert interne de l'OMD « Le trafic d'espèces protégées est à une menace sérieuse et particulièrement important pour l'Afrique et son capital environnementale ». Pour donner des moyens à la lutte, il faudra « faire en sorte que les douanes du monde entier puissent parler le même langage, échanger les informations, coordonner des actions et développer les techniques d'enquêtes » explique l'expert.

Les travaux de l'atelier seront consacrés à « la convention de Washington sur le CITES. Les techniques d'enquêtes permettant d'endiguer ces trafics seront revisités afin de donner plus de moyen d'action aux douaniers étant donné que la seule administration présente à toutes les

frontières est la douane. Kodjo Adédjé, le commissaire des douanes et des droits directs à l'OTR a rappelé que l'OMD est consciente en ce qui concerne le renforcement des capacités des douaniers avant de garantir que « les éléments évoluant sur ces territoires seront en mesure après cet atelier de mener une très bonne lutte dans le domaine ».

Il est à souligner que ces dernières années, l'on note une croissance exponentielle du commerce illicite de produits d'espèces protégées, ce qui conduit à l'extinction sur le plan mondial de plusieurs espèces protégées. La CITES à travers le contrôle des douanes vise à maîtriser ce risque en limitant les mouvements internationaux, qu'ils soient commerciaux ou pas, aux seuls spécimens accompagnés de permis/certificats prouvant que leur prélèvement est légal et compatible avec la pérennité de l'espèce concernée.

Elom H.

Media / CEDEAO Rencontre des maisons et centres de presse

Des maisons et centres de presse de l'Afrique de l'ouest se sont retrouvés le 07 novembre dernier à Lomé au Togo. Les travaux se poursuivent jusqu'au 12 novembre 2016 à Lomé et sont organisée par la maison de presse avec l'appui de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).



Le ministre Guy Lorenzo (au micro) à l'ouverture

La rencontre a pour objectif de chercher des voies et moyens pour mettre sur pied une Fédération des maisons et centre de presse de l'Afrique de l'ouest. En parlant de la nécessité de la rencontre de Lomé, M. Honoré, Blao le directeur de la maison de presse au Togo a précisé que « le présent forum de Lomé a pour objectif de réunir les responsables, acteurs et partenaires des medias en vue de plancher et de soutenir le rôle des maisons et centres de presse dans le développement des medias.. ».

Pour l'attente qu'il nourrit de l'issue de cette rencontre, Blao a émis le vœu que « je souhaite que vivement que ce projet prenne corps et que la fédération des maisons et centres de presse... voir le jour à Lomé, et qu'elle puisse se mettre au travail avec divers partenaires au développement en vue de donner un nouveau visage aux medias de la sous-région ».

De l'importance de l'initiative prise, Guy Madjé Lorenzo, le ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique a estimé que « la plateforme que vous engagez à mettre en place vous accorde un privilège certain non seulement auprès des autorités étatiques ... mais aussi auprès des potentiels partenaires qui sauront apporter par un mouvement d'ensemble leur appui à l'ensemble des maisons et centres de presse... ». Prennent part à cette rencontre les responsables des maisons de presse des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la France, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Niger, le Nigeria, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et bien sûr le Togo sont attendus.

Freda Sefiamor

Alimentation Ces repas qui suscitent la curiosité

Trente-cinq (35) insectes comestibles au Togo seraient plus riches en éléments nutritifs que la viande de bœuf, de porc ou de poulet d'après une enquête entomologique publiée par le site Autogo. tg. Cette étude a été menée auprès des groupes ethniques dans diverses localités sur toute l'étendue du territoire.

Parmi les insectes répertoriés, on retrouve principalement les criquets, les grillons et les vers palmistes qui sont plus consommés au sud et au centre du Togo.

Le ver palmiste est « bien plus complet que la viande de bœuf, du porc ou même de poulet » après quelques recherches réalisées au Laboratoire de Biochimie de l'Université de Lomé, dans le Laboratoire National de Santé Publique d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et à l'Unité Mixte de Recherche QUALISUD de Montpellier (France). Les résultats de ces études montrent que le ver palmiste contient 45,89% de protéine contre seulement 21,7% pour la viande de bœuf crue par exemple. De même la constitution en lipide et éléments minéraux des insectes sont respectivement de 14,64% et 10,45% contre 4,3% et 1% pour la viande du bœuf crue. Leur composition



Un plat fait à base d'insectes

en glucide et en fibres alimentaires (qui ont un effet bénéfique sur le transit intestinal) est de 6,59% et 13, 72% alors que ces éléments n'existent même pas dans la viande de bœuf. Plus loin, ils contiennent des acides gras et aminés essentiels, ce qui les rend bien plus complet que la viande selon les nutritionnistes.

L'enquête qui a été réalisée par Dr Fègbawè Badanaro, un nutritionniste, vise à évaluer la contribution des insectes comestibles à la promotion de la sécurité alimentaire afin de déterminer la qualité nutritionnelle des espèces consommés au Togo.

C. A. (stagiaire)

UEMOA / Médiateurs de la République Rendez-vous à Lomé

Les Médiateurs de la République des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) seront à Lomé ce vendredi 11 novembre 2016 sur invitation spéciale du Président de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé.



Les Médiateurs de la République du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Mali, du Burkina-Faso, du Sénégal et du Togo seront reçus à la présidence de la République pour des échanges avec le président Faure Gnassingbé.

Ils ont pour rôle de développer et de renforcer les organismes de médiations institutionnelles des pays membres de l'espace UEMOA. Les médiateurs favorisent également la coopération et les échanges de bonnes pratiques afin de contribuer positivement à la réalisation de l'intégration communautaire.

Au Togo, cette fonction est exercée par Mme Awa Nana Daboya, ancienne juge à la Cour de justice de la CEDEAO. Elle a été nommée en décembre 2014 par le président de la république. Elle pour fonction de régler les réclamations qui lui sont soumises en détail et analyse les faits pour la détermination des disfonctionnements. L'Association des médiateurs des pays membres de l'UEMOA a été créée le 29 septembre 2008 à Ouagadougou au Burkina-Faso.

Christelle Agnindom (stagiaire)





La réponse énergétique
à vos applications industrielles

SDMO fournit l'énergie électrique qui correspond précisément à votre besoin. 40 ans d'expérience dans l'industrie du groupe électrogène engagent nos innovations au service de la fiabilité. De l'offre standard de nos gammes de 1 à 3 000 kVA à des produits et des installations spécifiques, c'est une énergie souple, de haute technologie, qui s'adapte à toutes les situations : Data Center, télécommunications, BTP, industries, hôpitaux... Une énergie conçue et un service de proximité, présents dans plus de 150 pays. Signe de vie, l'énergie SDMO relie les hommes pour le confort et la sécurité de tous.



Efficacité et disponibilité H24 - 7/7

Contact : Bureau 22 21 23 77 - GSM : 99 47 74 43 - E-mail : etradis.bg2007@yahoo.fr



- Défense des victimes
- Remorquage - Dépannage
- Fourrière privée
- Abonnement
- Conseil - Représentation
- Facilitation

SERVICE
DISPONIBLE
24H/24



You live, we care

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé - B.P. 30117 Lomé-Togo
Tél : +228 93 68 72 12 / 22 45 74 67 - Mail : contact@estherassistance.com